

1

PRESIDENCE DU FASO

Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociale

CAPES



DOCUMENT DE TRAVAIL

**PROBLEMATIQUE DE L'INDUSTRIALISATION AU
BURKINA FASO : ANALYSE DIAGNOSTIQUE ET
PERSPECTIVES POUR UNE OFFENSIVE
INDUSTRIELLE**

Rédigée par :

Dr Téwindé Marcelin OUEDRAOGO

Chargé d'études au Département Evaluation et Capitalisation
Expert en Gestion de la Politique Economique

Février 2024

SOMMAIRE :

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.....	4
II. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES OBSTACLES A L'INDUSTRIALISATION AU BURKINA FASO :	6
II.1. Structure de l'économie du Burkina Faso : l'absence d'une dynamique intersectorielle	6
II.1.1. Le secteur primaire : un système agricole toujours « intraverti »	7
II.1.2. Le secteur secondaire : une industrialisation toujours « en enfance »	8
II.1.3. Le secteur tertiaire : liens de collaboration étroits avec les autres secteurs	9
II.2. Structure des exportations du Burkina Faso : Produits primaires et produits sommairement transformés	10
II.3. Autres obstacles à l'industrialisation du Burkina Faso	12
II.3.1. L'instabilité politique : dégradation des notations et fuite des capitaux.	13
II.3.2. Faible niveau d'épargne brute domestique.	14
II.3.3. Le coût de l'énergie et l'accès difficile à l'énergie	15
II.3.4. L'influence des importations dans le développement industriel et l'absence d'une vision et d'un modèle de développement adaptés.	16
III. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS AFIN DE REMEDIER AUX OBSTACLES DE L'INDUSTRIALISATION AU BURKINA FASO	20
III.1. Instaurer une dynamique intersectorielle :	20
III.2. Mettre en place un vaste programme de soutien au développement des secteurs stratégiques.....	21
III.3. Instaurer une bonne politique commerciale qui protège davantage les Petites et Moyennes Entreprises (PME)/Petites et Moyennes Industries (PMI)	22
III.4. Avoir une vision et un modèle de développement adaptés.....	22
III.5. Réduire les coûts de facteurs de production (l'électricité, les coûts de crédits, les impôts et taxes).	23
III.6. Revisiter les projets de pôles de croissance.....	23
III.7. Organiser les tisseuses traditionnelles en coopératives.....	24
III.8. Envisager des sources alternatives et innovantes pour le financement des PME/PMI	24

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : Structure du PIB en valeur constante au prix de 1999 (moyenne de 2012 à 2022).....	6
Graphique 2 : Structure des exportations du Burkina Faso de 2012 à 2022 (en valeur).....	10
Graphique 3 : Analyse comparative de l'épargne brute domestique rapportée au PIB du Burkina Faso par rapport à celle de Chine de 1985 à 2020.....	14
Tableau : Résultats de la régression de l'effet des échanges sur l'intensité de la croissance économique en emploi décent au Burkina Faso.	16

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis son indépendance politique en 1960, le Burkina Faso a mis en œuvre deux (02) grands types de politiques de développement. De 1960 à 1991, l'Etat a été considéré comme l'acteur principal du développement, avant que ce rôle ne soit dévolu au secteur privé à partir de 1991 avec l'adoption du Programme d'ajustement structurel (PAS) et l'adoption du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) en 2000.

Le système de planification au Burkina Faso a connu deux (02) périodes majeures. Celle des plans-projets qui va de 1967 à 1981 et celle des plans par objectif qui va de 1986 à 1995. A la fin des années 80, la planification a été d'une manière générale, mise à l'épreuve avec l'avènement des Programmes d'ajustement structurel (PAS). Les courageuses réformes entreprises par le Gouvernement sans interruption, ont permis au Burkina Faso d'être éligible en 1997 à l'initiative d'allègement de la dette des Pays pauvres très endettés (PPTE).

Pour le bénéfice effectif de cette initiative, il a été élaboré en 2000, le Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP). Ce cadre stratégique qui a été révisé en 2003, a emporté l'adhésion de tous les intervenants en matière de développement. Après dix (10) ans de mise en œuvre du CSLP, 43,9% de la population burkinabè vivait encore en dessous du seuil de pauvreté, estimé à 108 454 FCFA sur la période 2009-2010. D'une part, l'insatisfaction du gouvernement quant aux résultats insuffisants obtenus par le CSLP dans la réduction de la pauvreté et d'autre part la volonté du gouvernement de mettre plus l'accent sur l'augmentation rapide de la production (accélération de la croissance) afin que la population qui augmente fortement chaque année, puisse vraiment en profiter sont les raisons qui expliquent le passage du CSLP à la SCADD en 2011.

A la différence du CSLP qui a voulu traiter les conséquences de la pauvreté, la SCADD ambitionne traiter ses causes.

A la faveur de l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et dans un « nouveau Burkina » où tout le monde est unanime que « désormais plus rien ne sera comme avant », le Plan National pour le Développement économique et social (PNDES) s'est substitué à la SCADD comme référentiel de développement. Le PNDES I a été mis en œuvre sur la période 2016-2020 dans un contexte d'insécurité sans précédent et de crise sanitaire (Covid-19) et le PNDES II devrait être mis en œuvre sur la période 2021-2025. Suite au changement institutionnel de la gestion du pouvoir d'Etat intervenu en janvier 2022 et en septembre 2022, le Plan d'Action de la Transition (PAT 2022-2025) du MPSR I et le Plan d'Actions pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD 2023-2026) du MPSR II sont conçus pour être des instruments opérationnels du PNDES II.

Des plans projets au PNDES II en passant par les PAS, les CSLP et la SCADD, le constat reste le même en termes d'ambitions et de résultat : la transformation structurelle de l'économie, la transformation des produits locaux, le développement du secteur privé comme moteur de développement sont devenus des slogans pour séduire les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et mobiliser des ressources extérieures.

Si d'une manière générale, les difficultés de mobilisation des ressources internes et externes pour financer les projets et programmes sont les plus citées, il faut noter que les référentiels qui se sont succédés ont en commun les mêmes difficultés et les mêmes insuffisances dont les plus essentielles sont :

- ❖ l'instabilité institutionnelle avec son corollaire sur l'instabilité des acteurs de mise en œuvre des projets et programmes. On assiste à une sorte de malédiction qui se traduit par des remises en cause incessantes et un perpétuel recommencement (stop and go), le manque de mémoire administrative qui sont des gâchis réels pour notre développement et n'assurent pas la continuité dans la mise en œuvre des politiques publiques pour plus de cohésion au niveau de l'action gouvernementale ;
- ❖ une improvisation plus prononcée des actions pour avoir des résultats visibles dans l'immédiat et à court terme dans la mise en œuvre des référentiels de développement ;
- ❖ un problème d'arrimage et de décalage d'échéance entre les politiques sectorielles et les référentiels de développement ;
- ❖ l'existence d'une pléthore de politiques, de stratégies et de structures de mise en œuvre traitant les mêmes questions de développement créant ainsi des doublons, des rivalités et des chevauchement dans la mise en œuvre des projets et programmes ;
- ❖ la faible mobilisation des ressources internes et la forte dépendance des ressources extérieures dans la mise en œuvre des projets et programmes ;
- ❖ etc.

A ce s'ajoute, la contribution à minima du secteur privé. Le népotisme et le favoritisme dans les attributions des marchés publics, aggravé par les fameux contrats PPP utilisés en partie pour distribuer les marchés aux amis et copains, ont énormément contribué à augmenter le taux de mortalité des Petites et Moyennes Entreprises/Petites et Moyennes Industries ces dernières décennies (Rapport ASCE-LC 2022).

Ainsi, malgré la conception et la mise en œuvre de plusieurs référentiels de développement, le développement industriel a timidement évolué depuis les indépendances.

C'est dans l'optique d'apporter une meilleure réponse à la préoccupation : « Problématique de l'industrialisation au Burkina Faso : Analyse diagnostique et perspectives pour une offensive industrielle » que la présente note est rédigée.

II. ANALYSE DIAGNOSTIQUE DES OBSTACLES A L'INDUSTRIALISATION AU BURKINA FASO

Il y a plus d'une décennie, plus précisément les 5 et 6 novembre 2007, les professionnels du secteur de l'industrie du Burkina Faso avaient à travers des assises fait un diagnostic sans complaisance des maux qui entravent la bonne marche de leurs activités et cela face à la menace des accords de partenariat économique ou des produits étrangers. Ils ont énuméré un certain nombre de facteurs, pour lesquels, si des solutions ne sont pas trouvées dans les brefs délais pourraient entraîner la fermeture, les unes après les autres, des usines burkinabè. Il s'agit de la fraude, de la fiscalité, des coûts des facteurs de production et du système judiciaire. En outre, une stratégie nationale d'industrialisation 2019-2023 a été élaborée pour booster l'industrialisation au Burkina Faso. Le diagnostic révèle des facteurs qui compromettent l'industrialisation depuis des décennies. Ils constituent et demeurent de nos jours des entraves au développement de l'industrie au Burkina Faso, malgré les initiatives prises par les différents gouvernements du pays. Mais au regard de l'évolution sociopolitique et économique, il serait difficile de négliger l'émergence d'autres obstacles à l'industrialisation du pays.

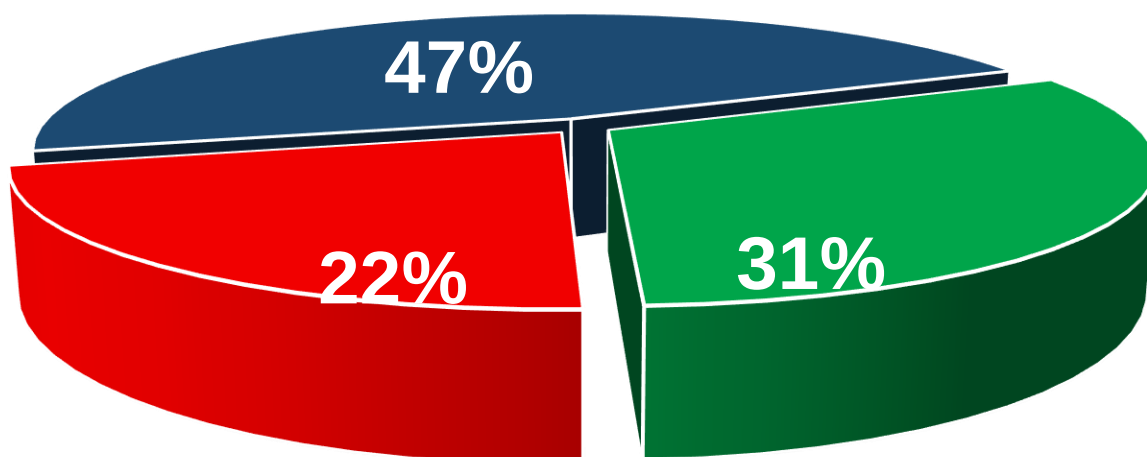
Afin de mieux identifier ces obstacles, nous allons présenter d'abord la structure de l'économie et celle des exportations des principaux produits.

II.1. Structure de l'économie du Burkina Faso : l'absence d'une dynamique intersectorielle

L'économie burkinabè est structurée en trois (03) principaux secteurs économiques à savoir le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Le poids moyen de chaque secteur dans l'économie est représenté par le graphique ci-dessous :

Graphique 1 : Structure du PIB en valeur constante au prix de 1999 (moyenne de 2012 à 2022)

STRUCTURE DE L'ECONOMIE DU BURKINA FASO DE 2012 A 2022



7

Source : Auteur à partir des données de l'IAP.

II.1.1. Le secteur primaire : un système agricole toujours « intraverti »

Le Burkina Faso est un pays à vocation agropastorale. Le secteur primaire a fourni en moyenne entre 2012 et 2022, 31% de la valeur ajoutée du pays, qui se répartit comme suit : en moyenne 13,1% pour l'agriculture vivrière, 4% pour l'agriculture de rente, 10,3% pour l'élevage, 3,4% pour la sylviculture et 0,2% pour la pêche. C'est donc l'agriculture qui occupe près de 80% de la population active qui domine le secteur primaire, avec 77% pour l'agriculture vivrière et 23% pour l'agriculture de rente. L'essentiel de la valeur ajoutée agricole est apporté par les cultures vivrières dominées par le système d'autoconsommation. L'orientation « intravertie » du système agricole du pays est clairement exprimée par cette répartition qui fait très peu de place aux cultures de rente. Le coton est la principale culture de rente suivi des oléagineux puis les fruits et légumes. L'élevage est dominé par un système d'exploitation transhumant et extensif, qui montre aujourd'hui ses limites avec le problème de surpâturage, de l'extension des champs de cultures et surtout de l'insécurité liée aux attaques terroristes. *Le faible niveau de mécanisation agricole et de cultures de contresaison fait que jusqu'à présent le Burkina Faso cherche toujours à atteindre l'autosuffisance alimentaire.*

Toutefois, les perspectives de l'Offensive agro-sylvo-pastorale et halieutique 2023-2025 nous montrent qu'à travers une volonté politique, le Burkina Faso peut atteindre à court et moyen termes, les objectifs d'autosuffisance alimentaire.

II.1.2. Le secteur secondaire : une industrialisation toujours « en enfance »

Le secteur secondaire a fourni en moyenne 22% de la valeur ajoutée du pays sur la période 2012 à 2022. Ce secteur est dominé par les industries extractives, le bâtiment et les travaux publics et se compose comme suit : 9,6% en moyenne pour les industries extractives, 0,7% pour les boissons et le tabac modernes, 0,5% pour l'égrenage de coton, 0,7% pour l'électricité, le gaz et l'eau, 1% pour les autres industries manufacturières modernes, 3,2% pour les industries manufacturières informelles, 5,7% pour les travaux de construction.

Les industries dites traditionnelles, surtout constituées de l'artisanat et de l'informel représentaient en moyenne 15% du secteur sur la période 2012-2022, contre 13% pour les industries manufacturières, 26% pour le bâtiment et les travaux publics et 44% pour les industries extractives qui sont constituées essentiellement de l'extraction aurifère. Parmi tous ces sous-secteurs, c'est seulement celui de l'or qui a une vocation d'exportation. Pour les autres postes, le pays n'a pas d'avantage comparatif en termes d'exportation. Par ailleurs, des investissements massifs dans le secteur de l'électricité surtout l'énergie solaire et bientôt l'énergie nucléaire (projets de réalisation de mini centrales nucléaires avec la Russie), pourraient réduire les importations de l'électricité

et offrir à long terme au Burkina Faso, une opportunité pour l'exportation de l'électricité dans la sous-région au regard du niveau d'ensoleillement du pays et les perspectives avec les partenaires stratégiques.

Jusqu'à présent le secteur secondaire du Burkina Faso est resté dans l'enfance et n'arrive toujours pas à fournir les équipements et les matériels nécessaires permettant de booster le secteur agricole. Toutefois, les réalisations en cours des grands projets de transformation des produits locaux (entre autres, l'Usine de transformation de tomates à Bobo financé par l'actionnariat populaire et l'Usine de traitement des résidus miniers) en plus de contribuer à l'augmentation de la valeur ajoutée de nos produits vont énormément contribuer à booster le secteur secondaire et à réduire la pauvreté à travers la création d'emplois. Pour illustration, de l'avis du Directeur Général de l'Agence pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC), Monsieur Karim TRAORE, l'Usine de transformation de tomate va contribuer à la création de plus de 100 emplois directs et 5000 emplois indirects.

II.1.3. Le secteur tertiaire : liens de collaboration étroits avec les autres secteurs

La structure de l'économie burkinabè se caractérise par une prédominance du secteur tertiaire qui a contribué en moyenne, 47% de la valeur ajoutée du pays entre 2012 et 2022. Ce secteur est composé de deux (02) postes :

- les services marchands dont la valeur ajoutée représentait en moyenne 22,4% soit 48% de la contribution du secteur tertiaire, dont 10% pour le commerce, 1,7% pour le transport, 2,6% pour les postes et les télécommunications, 1,5% pour les services financiers, 3,6% pour les services rendus aux entreprises minières et 3,1% pour les autres services marchands ;
- et les services non marchands dont la valeur ajoutée représentait en moyenne 18,2%, soit 39% de la contribution moyenne du secteur tertiaire. Par nature, ce secteur n'est pas exportateur. La multitude d'intervenants dans les activités commerciales est surtout constituée de petits commerçants évoluant dans le secteur informel (50% de la valeur ajoutée du poste commerce) et leurs opérations sont très peu orientées vers les exportations.

A ces deux (02) postes, il faut ajouter les droits et taxes à l'importation, la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et les taxes sur les biens et services qui avait en moyenne une valeur ajoutée de 8,6% représentant 18% de la contribution moyenne du secteur dont en moyenne 6,5% pour les taxes moins les subventions sur les produits, 2,1% pour les impôts sur les importations. Les Services d'Intermédiation Financière Indirectement Mesurés (SIFIM) représentaient une valeur ajoutée moyenne de -1,5% sur la période 2012-2022, soit 3,2% de la valeur ajoutée moyenne du secteur sur la période.

Il faut noter que les liens de collaboration entre le secteur tertiaire et les autres secteurs restent étroits. En effet, d'une part, à cause du manque de garanties, les paysans ont des

difficultés pour mobiliser des ressources financières auprès des banques (relation secteur tertiaire et secteur primaire). D'autre part, les coûts et les durées des crédits des banques commerciales (coûts élevés et de courte durée) ne profitent pas assez aux entrepreneurs burkinabè qui ont besoins des prêts de long terme moins coûteux pour pouvoir rentabiliser.

De l'analyse de la structure de l'économie burkinabè, on peut retenir essentiellement :

- le secteur secondaire occupe la dernière place dans la création de la richesse nationale (22% sur la période 2012-2022), tandis que le secteur tertiaire a une forte contribution, en moyenne 47% sur la période 2012-2022, avec une contribution importante des services non marchands estimée à 39% ;
- l'absence d'une dynamique intersectorielle : les trois (03) secteurs d'activités économiques évoluent de façon indépendante. En effet, le secteur primaire a besoin des équipements, du matériel agricole et d'aliments pour bétail du secteur secondaire, du financement et de la technologie du secteur tertiaire. Le secteur secondaire a besoin des matières premières et de la main d'œuvre du secteur primaire, du financement et de la technologie du secteur tertiaire. Le secteur tertiaire a besoin des équipements et du matériel du secteur secondaire et de la main d'œuvre transformée du secteur primaire. Il faut donc instaurer des liens vertueux pour les trois (03) secteurs.

Après l'analyse de la structure de l'économie, l'on peut légitimement se demander quel type de produit le Burkina Faso pourrait proposer à ses clients dans le cadre de son insertion sur le commerce international ?

II.2. Structure des exportations du Burkina Faso : Produits primaires et produits sommairement transformés

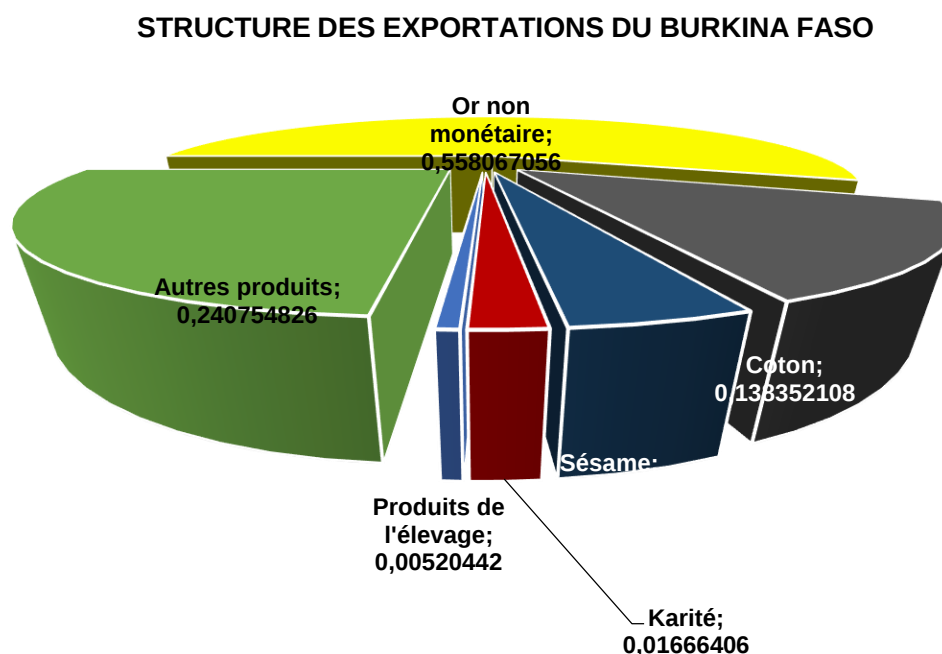
Dans un souci d'harmoniser les standards nationaux à ceux internationaux, les pays membres de l'UEMOA ont entrepris de regrouper les produits exportés et importés en sections et en chapitres¹.

Dans le cadre de la présente note, nous allons regrouper les produits exportés en six (06) groupes². La structure des exportations est représentée par le graphique ci-dessous :

¹ : Conformément à la Nomenclature Tarifaire et Statistique (NTS) du Tarif Extérieur Commun (TEC) de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) du règlement N°23/2002/CM/UEMOA.

² : Les 5 premiers produits représentent 76% des recettes d'exportation de 2012 à 2022.

Graphique 2 : Structure des exportations du Burkina Faso de 2012 à 2022 (en valeur).



Source : Auteur à partir des données de l'INSD, DGC.

La structure des exportations montre une contribution moyenne du métal précieux de 56% des exportations totales sur la période. Il est suivi de loin par le coton (14%), le sésame (4%), les produits du karité (2%) et les produits de l'élevage (1%). Les autres produits qui représentent en moyenne 24% des exportations sur la période de 2012 à 2022 se composent principalement des produits agricoles autres que le coton et le sésame, et les produits manufacturiers. Pour les produits agricoles, nous avons essentiellement les céréales, l'arachide, les fruits et légumes, la gomme arabique, le niébé, l'anacarde, les plantes fourragères, les écorces d'agrumes ou de melon, les résines, autres sucres et extraits végétaux sans que la liste ne soit exhaustive. En ce qui concerne les produits manufacturiers, on peut distinguer les produits de la manufacture moderne et celle traditionnelle (produits de l'artisanat).

De l'analyse de la structure des exportations du Burkina Faso, il ressort que l'or non monétaire représente à lui seul plus de 56% du total des recettes d'exportation du pays sur la période 2012-2022.

Mais selon la logique du syndrome hollandais, cette situation bien qu'avantageuse pour le Burkina Faso à court terme, pourrait contribuer à un problème de diversification de l'économie burkinabè et partant du développement économique à long terme du pays.

Pour preuve, une augmentation importante de la valeur des exportations de l'or entraîne une appréciation du taux de change réel (dégradation des termes de l'échange) et pourrait compromettre le développement des autres secteurs ouverts sur l'extérieur et ainsi la diversification de l'économie.

En effet, on peut remarquer que d'une part, le développement du secteur aurifère entraîne une augmentation de la demande de travail et des biens et services non échangeables (commerce, transport, etc.), donc une hausse de leur prix qui va se transmettre à tous les secteurs de l'économie (Guillaumont, S (2018)). La surenchère des biens et services dans les sites miniers au Burkina Faso en est une parfaite illustration. D'autre part, les revenus supplémentaires distribués (en particulier l'augmentation souvent considérable des recettes publiques : en moyenne 14-15% des recettes totales du pays, selon le rapport IMF 2016) accroissent la demande intérieure et élèvent le prix relatif des biens non échangeables par rapport aux biens échangeables. Ainsi, sont compromises la compétitivité de l'agriculture et de l'industrie manufacturière et la diversification de l'économie à long terme. L'exemple du Nigéria avec le pétrole est illustratif car disposant de la même structure de l'économie que le Burkina Faso, malgré sa position privilégiée sur la chaîne économique africaine.

Ce phénomène (syndrome hollandais) peut se produire en régime de change flottant comme en régime de change fixe. Mais en régime de change flottant l'appréciation réelle du taux de change résulte de son appréciation nominale plutôt que de l'inflation, ce qui peut être considéré comme moins grave (Guerineau, (2018)). Or, le Burkina Faso est dans une situation de régime de change fixe.

Cette donne est à prendre sérieusement en compte dans la perspective de la création de l'ECO de la CEDEAO ou si toutefois il existe un projet de création d'une nouvelle monnaie de l'Alliance des Etats du Sahel, étant donné que les pays membres sont pour la plupart des exportateurs des matières premières.

II.3. Autres obstacles à l'industrialisation du Burkina Faso

Parmi ces facteurs, on distingue : l'instabilité politique et la fuite des capitaux, le faible niveau d'épargne ; l'influence négative des importations, l'absence d'une vision et d'un modèle de développement adapté.

II.3.1. L'instabilité politique : dégradation des notations et fuite des capitaux.

L'histoire du Burkina Faso est émaillée de crises socio-politiques multiples, plus graves les unes que les autres, avec une tendance accélérée à partir de 2014. Cette situation a eu pour corollaire la rupture de confiance et le déficit de dialogue entre les acteurs politiques, les acteurs politiques et les communautés et les communautés elles-mêmes. Les antagonismes intra et inter communautaires ont affecté profondément la paix et la

cohésion sociale et entraîné la peur de l'autre, la peur de l'inconnu et la peur de nos différences.

Selon le rapport 2022 de « Economist intelligence unit (EIU) » sur la démocratie dans le monde publié le 08 février 2023, les changements sociopolitiques et institutionnels enregistrés au cours de l'année 2022 au Burkina Faso ont entraîné une baisse de 0,76 de son score qui est passé de 3,84 en 2021 à 3,08 en 2022. Cette baisse est la plus forte de tous les pays du continent africain et la deuxième plus forte baisse au niveau mondial. D'une part, cette situation a entraîné une dégradation des notations du pays.

En effet, selon la base compilée de l'Université Stern de New York³, le Burkina Faso, le Mali et le Niger obtiennent de l'agence de notation Moody's, selon les données actualisées de Janvier 2024, respectivement les notes de Caa1, Caa2 et Caa2. La dégradation des notations ces dernières années du Burkina Faso (B en 2017-2019, CCC+ en 2022 et Caa1 en 2024) implique que le pays ne peut pas mobiliser des ressources sur les marchés financiers à des taux d'intérêt inférieurs à 7%. L'émission simultanée de bons et obligations du Trésor du Burkina Faso en date du 28 février 2024 au titre de l'UMOA-Titres où le taux de rendement moyen pondéré était de 7,86%-9,85%-9,63% en est une parfaite illustration. Or, emprunter sur le marché financier à des taux d'intérêt supérieurs aux taux de croissance économique (taux moyen de croissance de 5% depuis des décennies, UEMOA), avec des maturités relativement courtes causerait à long terme des problèmes de solvabilité de la dette pour le Burkina Faso qui connaît déjà des tensions de trésorerie.

La suspension des appuis budgétaires et de l'aide publique au développement par certains Partenaires Techniques et Financiers en lien avec le contexte sociopolitique du Burkina Faso couplée avec la dégradation des notations du pays ne sont pas favorables à la mobilisation des ressources importantes pour la réalisation des grands projets d'industrialisation.

D'autre part, l'instabilité politique est source de méfiance et de fuite de capitaux. En effet, les actes de vandalisme des domiciles et des investissements des hommes politiques et des hommes d'affaires burkinabè lors des événements politiques (insurrection populaire de 2014, coup d'Etat de 2015, etc. pour ne citer que ceux-là) ont fini par convaincre certains burkinabè, même patriotes, le risque élevé d'investir au Burkina Faso. En conséquence, l'importance des investissements des burkinabè se fait à l'extérieur, surtout chez les pays voisins pour plus de sécurité. Selon la Direction Générale du Centre de promotion des investissements en Côte d'Ivoire, le Burkina Faso était le 1er pays investisseur étranger en Côte d'Ivoire avec 11 % des investissements en date du 22 février 2022. Il s'agit des domaines de la cimenterie, de l'emballage et des

³ : <https://www.stern.nyu.edu/~adamodar/pc/datasets/ctryprem.xlsx>

transports qui créent des emplois importants. Il est suivi de loin par la Turquie avec 7 %, essentiellement dans la fourniture de produits manufacturiers, puis la Chine, la France et le Togo qui enregistrent chacun 5 % d'investissement en 2023.

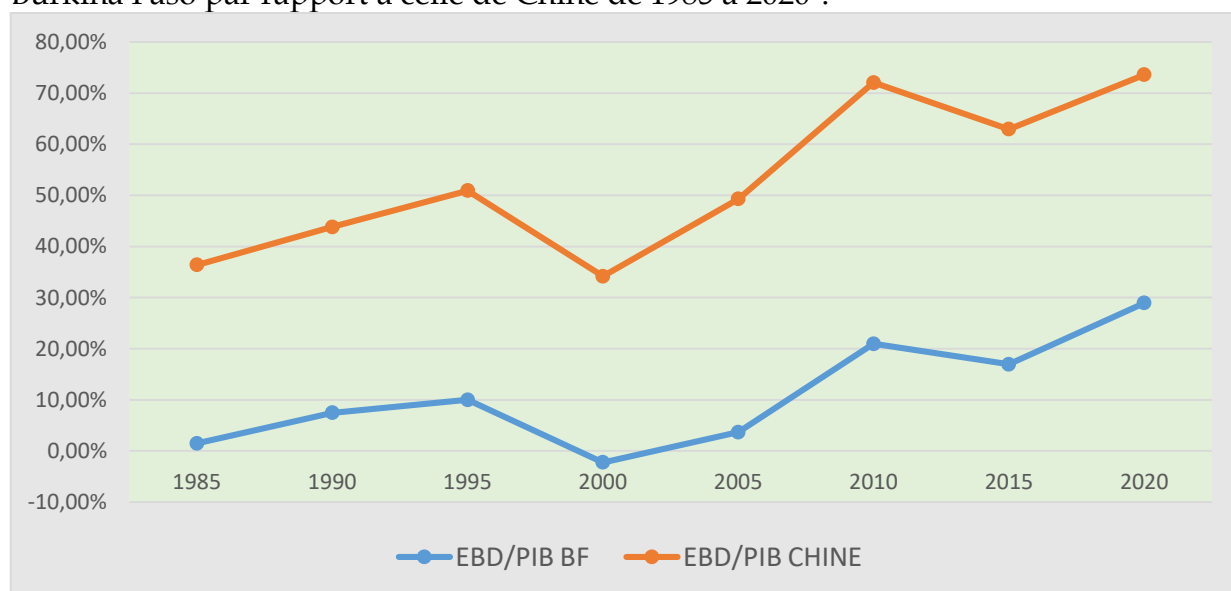
Malheureusement, l'effritement du tissu social créé et entretenu par les politiciens selon certaines opinions, se poursuit allègrement avec les régimes de Transition.

II.3.2. Faible niveau d'Épargne Brute Domestique (EBD).

Selon l'INSD, le pouvoir d'achat des ménages a connu une hausse de 6,5% en 2018 contre 4,7% en 2017. L'épargne financière des ménages a augmenté pour atteindre 3,7% en 2018 contre 2,6% en 2017. Le taux de marge des sociétés non financières s'établit à 68,5% et celui des sociétés financières se situe à 51,5%. Par contre, les ménages chinois ont accumulé de l'épargne pendant les trois (03) ans de la crise Covid-19. Le taux d'épargne, qui était de 30 % du revenu des ménages en 2019, avait atteint 34 % en 2020 puis, après avoir baissé à 31,4 % en 2021 avec le relâchement des restrictions sanitaires, était revenu à 33,5 % en 2022. En conséquence, la Chine affiche des taux d'épargne et d'investissement extrêmement élevés, rarement atteints par d'autres pays. Depuis des décennies, le taux d'épargne nationale atteignait 48%, selon le BIS, et le taux d'investissement 44% d'après la comptabilité nationale chinoise.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de l'épargne domestique du Burkina Faso et celle de la Chine populaire de 1985 à 2020.

Graphique n°3 : Analyse comparative de l'épargne brute domestique rapportée au PIB du Burkina Faso par rapport à celle de Chine de 1985 à 2020⁴.



Source : Auteur à partir des données de la Banque mondiale

⁴ Nous avons préféré la comparaison avec la Chine qui est un bon exemple de décollage et de développement.

D'après le graphique 3, l'épargne brute domestique (EBD) rapportée au PIB (EBD/PIB) était en moyenne de 10,9% pour le Burkina Faso sur la période 1985-2020 contre 42,01% pour la Chine, soit environ 4 fois EBD du BF. En d'autres termes, sur chaque 1000 FCFA, les chinois arrivent à épargner en moyenne la somme 420,1F CFA, tandis que les burkinabè n'épargnent qu'au maximum 109F CFA.

Le faible niveau de développement du Burkina Faso est en partie justifiée par le faible niveau de l'épargne brute domestique qui ne permet pas de mobiliser des ressources importantes pour réaliser des investissements structurants.

D'où la forte dépendance du pays à l'aide publique au développement (ressources extérieures).

Les Burkinabè fortement ancrés dans la religion se livrent à des dépenses et à des consommations ostentatoires à travers des mariages, des baptêmes, des funérailles, etc. et confient leur avenir à Dieu. Or aucune religion n'interdit la sobriété.

II.3.3. Le coût de l'énergie et l'accès à l'énergie

Le Burkina Faso fait partie des pays africains où le taux d'accès à l'électricité de la population est le plus faible. Selon les données de la SONABEL, les taux d'électrification au niveau national, urbain et rural se situaient respectivement à 20,62%, 65,84% et 3,24% et le taux de couverture électrique national à 35,58%. Les données indiquent que l'accès à l'électricité reste donc très faible au Burkina Faso avec des disparités régionales. Le Burkina Faso produit actuellement, environ 495 Mégawatts d'électricité par an, auxquels on peut ajouter 220 mégawatts importés de la Côte d'Ivoire et du Ghana. Selon les statistiques du ministère en charge de l'énergie, le besoin actuel est d'environ 510 mégawatts avec moins de 25% des Burkinabè ayant l'électricité. De plus, l'offre d'électricité existante est soumise à des interruptions fréquentes.

Seulement 46% des populations urbaines contre 2% des populations rurales ont accès à l'électricité. Sur le plan géographique en 2022, le taux d'accès à l'électricité varie beaucoup d'une région à l'autre. Il est de 41,3% pour la région du Centre, 27,3% pour les Hauts-Bassins, 20,8 pour la région des Cascades, 2,6% pour la région du Sahel, 3,2% pour la région du Centre-Sud et 3,4% pour la région du Centre-Nord.

Le coût de revient de l'électricité au Burkina Faso est élevé. Il est de 138 F CFA le kWh contre une moyenne africaine d'environ 107 F CFA. En plus, la fourniture d'électricité aux abonnés n'est pas régulière. Les coupures et les délestages sont très fréquents et intempestifs dont les conséquences économiques ne sont plus à démontrer.

Ces difficultés ci-dessus énumérées représentent un pan essentiel à l'émergence des industries locales au Burkina Faso.

II.3.4. L'influence des importations dans le développement industriel et l'absence d'une vision et d'un modèle de développement adapté.

ZERBO (2010)⁵ a montré que les importations contribuent négativement et significativement à l'intensité de la croissance économique en emploi protégé au Burkina Faso. En effet, leur effet-intensité est fortement négatif et leur dynamique par rapport au PIB est élevée. Cela s'explique par le fait que d'une part, les importations se composent en proportion importante de produits finis qui sont directement mis sur le marché et qui entrent en compétition avec les produits locaux, et d'autre part, la dynamique de l'offre intérieure est insuffisante pour limiter l'accroissement des importations.

Afin d'apprécier la contribution des échanges commerciaux au contenu de la croissance économique en emplois de qualité, j'ai utilisé dans le cadre de la présente note, une régression de l'intensité de la croissance économique en emplois décents, dont les résultats sont contenus dans le tableau ci-dessous :

Tableau : Résultats de la régression de l'effet des échanges sur l'intensité de la croissance économique en emploi décent au Burkina Faso.

Variables du modèle	Labélisation Variables	Effet intensité	Effet quantité	Contribution absolue	Contribution relative (en %)
		0.7385766 ***		-0.181647006	-4.82
Exportations du coton	Lpec		-2.245942*		
Exportations de l'or	Lpeo	0.0101367	19.97071***	-	-
Exportations des autres produits	Lpea	0.0811742	0.3364455***	-	-
Importations des produits alimentaires	Lpial	-0.6966686	0.3160307***	-	-
Importations des produits énergétiques	Lpie	-0.0200894	4.869605***	-	-
Importations des autres produits	Lpia	-0.2024419	-0.53619**	-	-
Commerce extérieur	-	0.7385766 ***	-2.245942*	-0.181647006	-4.82
Consommation finale	Lpcf	-4.44243**	-0.8897651 ***	3.952719173	104,82
Investissement	Lpi	-0.410232	-8685769***	-	-
Demande intérieure	-	-4.44243**	-2.245942*	3.952719173	104,82
Dépenses publiques	Ldp	0.3912139	1.469111**	-	
	_cons	-10.71215 *			
	RMSE	0.1975173			
	R-sq	0.8197			
	Chi2	231.74			
	P	0.0000			

p<0.05, ** p<0.01, *** p<0.001

Source : Résultats du modèle

Les résultats de l'estimation montrent que d'une manière générale, la demande extérieure, par l'intermédiaire des exportations du coton dont l'effet-intensité est de

⁵ : ZERBO (2010) : Croissance économique, commerce international et emploi décent : cas du Burkina Faso.

+0,73, a une influence positive sur l'emploi décent au Burkina Faso, tandis que la demande intérieure par l'intermédiaire de la consommation finale dont l'effet-intensité est de -4,44 a une influence négative sur l'intensité de la croissance économique en emploi décent. Cependant, le rythme d'accroissement des exportations du coton étant moins important que la croissance économique du pays, (l'effet-quantité -2,24), la contribution absolue (l'effet global) du commerce international sur l'emploi est négatif.

Autrement dit, le commerce international du Burkina Faso contribue négativement à l'intensité de la croissance économique en emploi décent. La contribution absolue du commerce international à l'intensité de la croissance économique en emploi décent est de -0,18, soit une contribution relative de -4,82%. Ainsi, l'ouverture commerciale du Burkina Faso sur le reste du monde appauvrit sa croissance économique en emploi décent de 4,82%.

En clair, le Burkinabè d'aujourd'hui est fier d'être habillé et de se faire nourrir par l'extérieur, même là où le pays dispose des avantages comparatifs. Le cas des méventes et les licenciements des employés qu'ont connus certaines entreprises locales du Burkina Faso (SN-SOSUCO, SN-CITEC, SAP olympique pour ne citer que ceux-là) liées aux importations importantes des produits finis, en est une illustration. selon le Directeur Général de la Société nouvelle huilerie et savonnerie (SN-CITEC), Monsieur Alexandre ZANNA : « les huileries du Burkina Faso se portent très mal, ces dernières années, à cause de la non-maitrise de l'approvisionnement du marché, principalement du fait des importations incontrôlées à la frontière (quantités, absence de contrôle de qualité et droits de douanes) et à la commercialisation (fiscalité intérieure : TVA 18% et BIC 2%)⁶ ». Il en est de même pour la Nouvelle Société Sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) qui, entre la concurrence des produits importés, la fraude, les faveurs de l'Etat aux opérateurs économiques et l'obsolescence de son équipement, se retrouve dans une situation de mévente, avec une quantité invendue estimée à près de 9500 tonnes pour la campagne 2017/2018, alors que la demande nationale de sucre est évaluée à 120 000 tonnes par an pour une offre nationale estimée entre 30 000 à 35 000 tonnes⁷.

Il convient de rappeler que l'observation des exemples de progrès et de développement industriel survenus dans le monde, révèle que les pays qui ont réussi, sont toujours guidés par une philosophie nationale, qui fait la synthèse de leur vision et de leur ambition collective, qui puise ses sources dans leur histoire et leur culture et qui définit en même temps leur identité nationale.

⁶ : Le journal L'économiste du Faso du 08 octobre 2019.

⁷ : Sékouma Bamba, l'administrateur des ventes, cité par Edouard SANGO : Crise de mévente du sucre à la SN Sosuco au Burkina : la bouée de sauvetage toujours attendue.

Les pays asiatiques ont réussi à épouser la modernité sans perdre leur âme (Japon, Corée du Sud, Taiwan, Singapour, Thaïlande entre autres). En Afrique, certains pays comme le Ghana et le Rwanda se distinguent également.

Pour nous, le lien entre l'identité nationale, avec la philosophie qui la sous-tend, et le développement mérite d'être au cœur de nos préoccupations. En effet, les échecs que nous connaissons sur le chemin du développement depuis les indépendances, surtout du développement industriel, s'expliquent aussi par le fait que nous n'arrivons pas à nous rassembler derrière un référentiel commun, et que les modèles de développement que nous appliquons sont extravertis, « copier-coller », voire des modèles de développement imposés.

Certes, nous sommes fiers de proclamer que nous sommes des burkinabè, habitants d'un pays qui se nomme le Burkina Faso. Mais, que veut dire aujourd'hui être « burkinabé » ? Quelles sont ou qu'elles doivent être les principales caractéristiques du burkinabè ? Qu'est ce qui nous distingue des autres peuples ? Quels sont nos repères historiques et culturels ? Quelle ambition collective nourrissons-nous pour nous-mêmes et pour les générations à venir ? Sur quels atouts et ressorts pouvons-nous nous appuyer, dans notre état de Burkinabè, pour construire notre avenir ? Quelle vision du monde, de la politique, de la démocratie, de l'économie, de la science, des relations internationales découle de notre état de burkinabè ? Nous n'avons point d'avenir, si nous ne pouvons pas répondre à ces questions aisément, ou si nous y répondons mal. Or, jamais nous n'avons tenté de formaliser une philosophie nationale qui nous symbolise tous, qui résiste au temps et aux changements des régimes et surtout qui guide nos pas dans la modernité. *Chaque régime vient avec sa philosophie nationale fabriquée par ses soutiens de l'intérieur ou de l'extérieur, façonnée pour conserver le pouvoir d'Etat. En plus d'être conjoncturelle, cette manière de faire n'acquiert pas toujours un caractère inclusif. D'où les remises incessantes en cause après chaque changement de régime.*

Au lendemain des indépendances, comme dans beaucoup de pays francophones, nous sommes tombés dans le piège de l'acculturation et nous nous sommes mis dans la tête que ce qui venait de dehors était mieux que ce qui provenait de chez nous. Les magasins, les aliments dans les frigos, les habillements, etc. sont issus des produits importés. La conséquence sur le plan industriel, c'est la préférence des produits importés de consommation finale par rapport aux produits locaux ; toute chose influençant négativement le développement des industries locales.

Parlant de l'identité nationale, il a fallu attendre la révolution d'août 1983 pour que la réaffirmation de notre honneur et de notre dignité devienne plus explicite. Notre pays a changé de nom pour s'appeler « Patrie des Hommes Intègres » comme pour dire que c'est l'intégrité qui nous caractérisait le mieux. Que c'est cela notre identité collective.

Mais la vision était parcellaire, car une identité, une philosophie nationale est beaucoup plus large qu'un seul attribut. De plus, la synthèse était difficile entre les théories marxistes, qui influençaient l'action de la révolution, et les préceptes de notre culture traditionnelle, vilipendés comme étant des survivances rétrogrades.

Au moment où débute la conquête de notre souveraineté politique et économique afin de construire un nouveau Burkina démantelé des politiques et des visions extraverties et « *impérialistes* », nous pensons utile et urgent de rouvrir le chantier. En plus des discours et des slogans des autorités sur la prise de conscience de « *produire ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons* », il faut aller plus loin pour définir un modèle de développement économique adapté basé sur une philosophie nationale. Il faut le faire d'autant plus vite que nous avons des défis énormes de développement à relever après la crise post sécuritaire.

Les importations n'ont jamais été mauvaises pour le développement d'un pays. Elles sont même, dans certains cas, un impératif pour les pays en voie de développement qui ne disposent pas des équipements, du matériel et des expertises nécessaires pour la transformation de leurs produits locaux. Elles deviennent un danger pour l'économie surtout le développement industriel, lorsqu'elles sont orientées vers les produits de consommation finale, des produits que le pays dispose déjà d'un avantage comparatif dans la production et la commercialisation. Quel peut-être l'avenir d'un pays, principal importateur de produits manufacturiers et de produits alimentaires ?

Malheureusement les importations des produits de consommation finale sont soutenues au niveau interne par des politiques d'exonérations fiscales et un monopole dirigé par les complices des tenants du pouvoir à des fins politiques (Analyse sur les rapports de REN-LAC et l'ASCE-LC).

De l'analyse diagnostique de la situation industrielle au Burkina Faso, on peut retenir que le secteur secondaire occupe la dernière place dans la création de la richesse nationale. En outre, le faible d'épargne et de taux de pression fiscale justifient aussi le faible niveau d'investissement du pays. De même, l'influence des produits de consommation finale importés, l'absence d'une dynamique intersectorielle, l'absence d'une vision et d'un modèle de développement adapté sont autant de faits qui empêchent le développement du secteur industriel.

Ce qui contraint le Burkina Faso, à l'instar des autres pays en voie de développement, à jouer un rôle de pourvoyeur de matières premières dans la division internationale du travail, comme le montre la structure des exportations du pays 2012-2022.

Un niveau de développement industriel plus élevé pourrait non seulement contribuer à transformer ces produits localement et accroître leur valeur ajoutée à l'exportation,

mais aussi permettre de disposer sur le marché local de produits de consommation substituables aux importations.

Partant des obstacles identifiés, nous proposons des perspectives pour une offensive industrielle au Burkina Faso à l'instar de l'offensive agricole.

III. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS AFIN DE REMEDIER AUX OBSTACLES DE L'INDUSTRIALISATION AU BURKINA FASO

En plus des faits et des problèmes soulevés plus haut qui représentent pour certains des pistes de solutions à imaginer, nous proposons les solutions ci-dessous afin de booster l'industrie au Burkina Faso. Il s'agit essentiellement :

III.1. Instaurer une dynamique intersectorielle :

Une remarque importante dérivant de la structure de l'économie, c'est qu'il n'existe pas une dynamique intersectorielle dans notre économie. Les trois secteurs d'activités économiques (primaire, secondaire et tertiaire) évoluent de façon indépendante sans se parler. Il nous faut donc créer des liens mutuels et vertueux entre les trois (03) secteurs d'activités. Dans le cadre d'une dynamique intersectorielle, le secteur primaire devrait fournir au secteur secondaire, en plus de la main d'œuvre, des matières premières agricoles qui seront localement transformées avec le concours des crédits du secteur tertiaire. Les produits transformés pourraient se substituer à certains produits importés ou être exportés dans les marchés sous régionaux et internationaux. Il nous faut donc une nouvelle race d'opérateurs économiques qui pourront participer plus activement à l'industrialisation et à la valorisation des produits locaux, investir les nouvelles activités et les nouveaux secteurs industriels et être les vecteurs de la transformation structurelle de notre économie. *Le Conseil National du Patronat Burkinabè devrait initier des réflexions dans ce sens ;*

III.2. Mettre en place un vaste programme de soutien au développement des secteurs stratégiques

Cela doit se faire à travers la réalisation de co-investissements directs public-privé et la réorientation de la commande publique, avec comme objectif de se positionner sur la chaîne des valeurs du textile et les activités d'avenir comme le digital (internet des objets, intelligence artificielle...) et les biotechnologies. A cet effet, le Gouvernement doit mettre en place de notre avis, un ambitieux programme de soutien aux start-ups innovantes avec **un montant global d'au moins 100 milliards de FCFA par an qui sera financé par la Caisse de Dépôt et d'Investissement** et dédié aux prêts d'honneurs pour les porteurs de projets et de fonds capital-risque publics-privés en collaboration avec le Bureau National des Grands Projets. *L'une des innovations majeures des autorités de la Transition est la création et l'opérationnalisation de la Caisse de Dépôt et d'Investissement.*

Afin de mieux se positionner sur la chaîne des valeurs, le Gouvernement doit travailler à mettre en place une politique efficace pour profiter des délocalisations des entreprises extérieures : les pays qui progressent et dont les populations sortent de la pauvreté de nos jours, sont ceux qui ont trouvé leur niche dans la mondialisation et ont pu intégrer la chaîne de valeurs mondiale. En effet, nous observons qu'au fil de l'accroissement des coûts de fabrication, les « usines du monde » changent de lieu. De notre avis, il y aura toujours dans l'économie mondiale des choses que le Burkina Faso, s'il s'organise mieux, peut offrir moins chers que les autres, y compris et surtout dans les secteurs manufacturiers. Mais la première étape, c'est d'attirer les délocalisations, comme l'ont fait l'Ethiopie et le Maroc en Afrique, le Vietnam et le Cambodge, pour ne citer que ces pays.

III.3. Instaurer une bonne politique commerciale qui protège davantage les Petites et Moyennes Entreprises (PME)/Petites et Moyennes Industries (PMI)

Au-delà des slogans et des discours le « *produisons ce que nous consommons et consommons ce que nous produisons* » devrait être une philosophie nationale acceptée par tous les burkinabè. Une des mesures phare de cette politique va consister à supprimer les subventions ou exonérations des produits de première nécessité qui en plus d'être inefficaces en termes de soutien aux populations vulnérables, privent l'Etat des ressources fiscales et douanières et tuent les industries locales. Il convient de remarquer qu'une exonération du riz importé profite mieux au riche qui peut acheter le sac que le pauvre qui pèse des kilos pour survivre. Or, à cause des exonérations, le riz importé, une fois sur le marché est moins cher que le riz local. Ce raisonnement est valable pour les autres produits importés. A cela, si on ajoute l'effet d'acculturation qui fait que les burkinabè aiment toujours ce qui provient de l'extérieur, comment les producteurs locaux pourront-ils s'imposer sur leur propre marché, à fortiori sur le marché extérieur ?

III.4. Avoir une vision et un modèle de développement adapté

Si certains pays asiatiques ont pu se développer, c'est grâce en partie à des modèles de développement qui prennent en compte leur culture et leurs valeurs endogènes et traditionnelles. A force de copier sans réserve les autres, les Burkinabè et les africains d'une manière générale sont aujourd'hui à la croisée des chemins. En effet, les dépenses ostentatoires tendent à devenir la norme de comportement, à l'occasion des événements sociaux tels les mariages, les baptêmes, les premières communions, les décorations, les funérailles, etc. ; d'où d'ailleurs le faible niveau d'épargne nationale. Ils ne savent plus ce qui les identifie. Ils cherchent à ressembler forcément aux autres peuples. Cette manière extravertie de se comporter, qu'elle soit spirituelle ou culturelle, a des répercussions dans toutes les sphères de développement y compris le développement

industriel. Il nous faut donc **un nouveau modèle économique burkinabè qui prennent en compte nos valeurs, les échecs et insuffisances des référentiels antérieurs et en cours**, assis sur le dynamisme des marchés, l'innovation et l'emploi. Il s'agira en l'occurrence, des mesures d'incitation à l'épargne et à l'investissement, de développement et d'efficacité du marché financier national, de développement des infrastructures, de concurrence et de bon fonctionnement des marchés, de soutien direct aux entreprises quand cela se justifie, de compétences nouvelles dans l'industrie et les services. Au final, notre économie, portée par des taux d'épargne et d'investissement élevés (en moyenne supérieurs à 15%), devrait être dotée de ressorts multiples, à travers sa diversification, le développement du marché intérieur, la compétitivité sur les marchés internationaux, la promotion des activités à forte valeur ajoutée et la protection du consommateur. Dans ce nouveau modèle de développement que nous proposons, le secteur privé comme moteur de développement ne doit plus être un slogan servi aux partenaires techniques et financiers pour mobiliser des ressources. Cette vision et ce modèle adapté devraient être consensuels et inclusifs afin de pouvoir résister aux remises en cause incessantes liées aux vicissitudes politiques et institutionnelles que nous connaissons depuis les indépendances.

III.5. Réduire les coûts de facteurs de production (l'électricité, les coûts de crédits, les impôts et taxes).

En ce qui concerne l'électricité, nous recommandons au Gouvernement d'envisager une alternative de « **mix énergétique** » qui ne néglige aucune source de production d'électricité (thermique, hydroélectricité, solaire, biomasse, éolienne et nucléaire). C'est la complémentarité de toutes ces sources qui va permettre au Burkina Faso de résoudre définitivement la question énergétique. A l'instar du secteur agricole, il nous faut une « offensive énergétique » à travers la réalisation des mini centrales nucléaires (réacteurs nucléaires de 900 MW) dans le cadre du partenariat avec la Russie. Dans une vision plus large et au regard du contexte, l'AES, qui regroupe en son sein le Niger qui est un grand producteur de l'uranium, pourrait initier un vaste programme d'implantation des mini centrales nucléaires de 900MW pour assurer sa souveraineté énergétique et par ricochet le développement industriel.

Les coûts de crédits au Burkina Faso sont élevés pour les consommateurs à fortiori les entrepreneurs. D'où les pratiques de tontine qui sont devenues de plus en plus fréquentes pour financer les mini-projets d'investissement chez les « exclus du système financier ».

Par ailleurs, en période de crise financière, une solution simple est d'augmenter les impôts et taxes pour mobiliser davantage les ressources financières. Or, les impôts et taxes réduisent le pouvoir d'achat des ménages, donc la consommation et l'épargne et augmentent les charges des entreprises. Le cercle vertueux « pouvoir d'achat-consommation-augmentation de la richesse nationale » devient un cercle vicieux.

III.6. Revisiter les projets de pôles de croissance

Cela est nécessaire pour faire des communes et des régions du Burkina Faso, des centres de production de toutes les richesses et offrir des emplois décents à la jeunesse. A cet effet, il est indispensable que l'Agence National pour la Promotion de l'Entrepreneuriat Communautaire (APEC) et le Bureau National des Grands Projets travaillent de concert à redonner de l'espoir à ces grands projets structurants de développement. Le Burkina Faso pourrait s'inspirer des modèles vertueux comme ceux du Fonds d'Equipement Communal du Maroc et des Kommunal Kredit des pays germanophones.

En outre, dans le cadre de la promotion des pôles de croissance, le Conseil National des Communautés (créé en remplacement du Conseil Economique et Social et du Médiateur du Faso) pourrait instituer en collaboration avec le CAPES, les Directions Régionales de l'Economie et de la Planification (DREP), des Assises Economiques Régionales (AER) qui seront le lieu de réflexion sur les problèmes économiques de chaque région et sur les stratégies de développement industriel.

III.7. Organiser les tisseuses traditionnelles en coopératives.

Cette mesure vise à mieux les outiller pour la transformation du coton à l'image des exploitants traditionnels miniers avec la Société Nationale des Substances Précieuses (SONASP). C'est pourquoi, nous préconisons la création d'une Agence Nationale des Transformatrices Artisanales et Semi-mécanisées du Coton (ANTASC) qui va accompagner les Coopératives des Femmes Tisseuses (CFT) à se muer à des PME/PMI dans un délai d'au plus cinq (05) ans et qui vont prendre la relève dans la production et la commercialisation des pagens de 8 mars et d'autres besoins administratifs. Ainsi, à partir de 2025, les pagens de 8 mars seront conçus et produits par des coopératives de tisseuses burkinabè à travers l'ANTASC.

En outre, à l'instar du coton et de l'or non monétaire, le Gouvernement pourrait accompagner les Transformateurs (trices) du sésame et les produits du karité. Ces initiatives vont créer suffisamment d'emplois au profit des populations, surtout les femmes et les jeunes.

III.8. Envisager des sources alternatives et innovantes pour le financement des PME/PMI

Au regard du faible niveau d'épargne nationale et de mobilisation des ressources internes, de l'instabilité et de l'imprévisibilité de l'aide publique au développement pour financer l'industrialisation, il est indispensable de réfléchir à des sources alternatives et innovantes de développement. Au nombre des mécanismes internationaux de financements innovants, on peut citer entre autres: **l'actionnariat populaire, le Blending ou le Mixage de financement ; la Fondation Nationale Citoyenne (FNC) ; les Fonds des Fondations privées extérieures** (venant d'entreprises,

de privés ou d'universités) ; les **Partenariats avec des Multinationales des pays du BRICS** ; les **Fonds de Capital-Risque (FCR)** ; les « **Diaspora Bonds** » qui sont des emprunts obligataires public réservés à la diaspora pour financer des projets de développement ; les **Financements participatifs** ou « **crowdfunding** ; le **Mécanisme de gestion de la dette (Debt-to-health)** ; la **Taxe sur les transactions financières (TTF)** ; etc.

ANNEXES :

ANNEXE I : L'ESTIMATION DU MODELE

Le modèle de base utilisé : le coefficient d'Okun

Pour déterminer le coefficient de Okun (1962), la version la plus simple consiste alors à régresser le taux de chômage sur le produit intérieur brut, Beaton (2010) et le modèle se présente comme suit : $\dot{u}t = \alpha_0 + \alpha_1 \dot{Y}t + \varepsilon t$ (1)

Où : $\dot{u}t$ et $\dot{Y}t$ représentent des taux de variations trimestrielles du chômage et du produit intérieur brut et εt est le terme d'erreur.

Les études récentes privilégient l'estimation de l'élasticité de l'emploi à la place de la loi d'Okun.

L'élasticité de l'emploi

On entend par l'élasticité de l'emploi, la variation du nombre de travailleurs dans une économie ou dans un secteur de l'économie consécutive à la variation du produit intérieur brut qui peut provenir de plusieurs facteurs. A l'intérieur de cette large définition deux méthodologies sont fréquentes.

La première donnée par Kapsos (2000) est définie comme suit :

$$\varepsilon i = \frac{(Ei1 - Eio)/Eio}{(Yi1 - Yio)/Yio} \quad (2)$$

$(Ei1 - Eio)/Eio$: le numérateur donne la variation du nombre d'employés dans un secteur i entre la période 0 et 1, tandis que,

$(Yi1 - Yio)/Yio$: le dénominateur donne la variation correspondante de la production dans ce même secteur entre la période 0 et 1.

Au regard de la simplicité du calcul de cet indicateur, des chercheurs tels que Islam et Nazara (2000) et Islam (2004) ont trouvé que les résultats de cette méthode pouvaient être contestés. Raison pour laquelle, ils ont proposé une nouvelle méthode qui implique l'utilisation d'un modèle de régression log linéaire. On introduit une variable dummy D qui interagit avec le log de la croissance pour générer le point d'élasticité. L'équation du modèle est la suivante :

$$\log Et = \alpha + \beta_1 t \log Yt + \beta_2 t (\log Yt * Dt) + \beta_3 t Dt + ut \quad (3)$$

Dans cette nouvelle méthode, l'élasticité de l'emploi est donnée par la somme des coefficients $\beta_1 + \beta_2$, et cette

somme est calculée de la manière suivante : $\frac{\Delta E}{E} = (\beta_1 + \beta_2 Dt) \frac{\Delta Y}{Y} \rightarrow \frac{\Delta E}{\Delta Y} * \frac{Y}{E} = \beta_1 + \beta_2 Dt \quad (4)$

Dans cette équation, $\beta_1 + \beta_2 Dt$ représente l'élasticité de l'emploi par rapport à la production. De ce fait, si $\beta_1 + \beta_2 Dt = \frac{\Delta E}{\Delta Y} * \frac{Y}{E} = 1$, cela traduit que chaque variation de x% de la production est associée à une variation positive de x% de l'emploi.

L'utilisation de cette nouvelle méthode comme outil dans l'analyse de la création d'emploi dans une économie est aussi critiquable, car le calcul de l'élasticité de l'emploi ne prend pas en compte l'information historique sur l'emploi et la croissance économique. En plus, elle ne permet pas d'identifier la contribution de chaque variable macroéconomique sur l'intensité de la croissance économique en emplois. Ainsi, c'est probable que l'estimation de l'élasticité de l'emploi, représenté par $\beta_1 + \beta_2 Dt$ pose un problème d'omission de variables aussi pertinentes qui peuvent influencer les performances du marché du travail ou les performances économiques qui sont dans le modèle simple.

Prenant en compte les insuffisances des modèles précédents, nous avons opté pour la méthode de décomposition de l'élasticité de l'emploi décent par rapport au revenu global, Zerbo (2010) qui est une version améliorée de l'estimation de l'élasticité de l'emploi, car elle permet de décomposer l'élasticité-revenu de l'emploi décent comme étant la moyenne des effets-intensité des facteurs macroéconomiques de la croissance économique, pondérés par leurs effets-quantité.

Nouvelle approche d'analyse de l'élasticité de l'emploi

Le nouveau modèle d'estimation de l'élasticité de l'emploi inspiré de Zerbo (2010) se présente comme suit :

$$E = E(G_1, \dots, G_k) \quad (5) \text{ où :}$$

- E représente la proportion de l'emploi décent dans la population en âge de travailler (âge ≥ 18 ans pour le public et le privé) ;
- $G_k = \frac{V_k}{Y}$, avec ($k = 1 \text{ à } K$), un vecteur de variables macroéconomiques rapporté au revenu global autres que le revenu global et ses variantes ;
- $E(\cdot)$ par hypothèse, est une fonction continue et dérivable des variables qui influent sur la croissance économique rapportées au PIB (Y).

Ainsi, lorsqu'on dérive la relation (5) par rapport à Y , on obtient :

$$(1) \quad \longrightarrow \quad \frac{dE}{dY} = \sum_{k=1}^K \left(\left(\frac{\partial E}{\partial G_k} \right) * \left(\frac{\partial G_k}{\partial Y} \right) \right) \quad (6)$$

Lorsqu'on multiplie chaque membre de l'équation (6) par $\left(\frac{Y}{E}\right)$ et en multipliant le second membre par le rapport $\left(\frac{G_k}{G_k}\right)$, on obtient l'équation (7) qui se présente comme suit :

$$(2) \quad \longrightarrow \quad \frac{dE}{dY} * \frac{Y}{E} = \sum_{k=1}^K \left(\left(\frac{\partial E}{\partial G_k} * \frac{G_k}{E} \right) * \left(\frac{\partial G_k}{\partial Y} * \frac{Y}{G_k} \right) \right) \quad (3)$$

A partir de l'équation (7), on dira que l'élasticité du taux d'emploi (E) par rapport au PIB (Y) est égale à la moyenne des élasticité de E par rapport aux variables G_k ($G_k = \frac{V_k}{Y}$) qui est l'effet intensité de G_k en emploi décent, pondérée par les élasticité des G_k par rapport au PIB (Y) qui est l'effet quantité de G_k sur l'emploi décent. Par exemple, pour le cas du Burkina Faso, l'élasticité du taux d'emploi (E) par rapport au PIB (Y) ou encore l'élasticité-revenu du taux d'emploi $\left(\frac{dE}{dY} * \frac{Y}{E}\right)$, désigne le degré de richesse de la croissance économique du pays en emploi décent. Autrement dit, c'est l'accroissement relatif du taux d'emploi décent de $X\%$ que peut entraîner une croissance économique du Burkina Faso de $Y\%$, toute chose étant égale par ailleurs.

Quant à l'effet-intensité des variables $G_k \left(\frac{\partial E}{\partial G_k} * \frac{G_k}{E}\right)$, il indique le pourcentage en emplois sur le contenu de la croissance économique en emploi décent des G_k .

Mais lorsque deux grandeurs macroéconomiques (exportations, investissement par exemple) ont le même pourcentage en emplois sur le contenu de la croissance économique en emploi décent, la variation d'une grandeur peut plus enrichir ou appauvrir la croissance économique en emploi décent. C'est l'explication que donne l'effet quantité de G_k sur l'emploi $\left(\frac{\partial G_k}{\partial Y} * \frac{Y}{G_k}\right)$.

En remplaçant G_k par son expression ($G_k = \frac{V_k}{Y}$), on démontre que :

$$\left(\frac{\partial G_k}{\partial Y} * \frac{Y}{G_k} \right) \quad \longrightarrow \quad \left(\left(\frac{\partial V_k}{\partial Y} * \frac{Y}{V_k} \right) - 1 \right), \text{ pour } k = 1 \text{ à } K \quad (4)$$

D'où la relation (9) ci-dessous :



$$\frac{dE}{dY} * \frac{Y}{E} = \sum_{k=1}^k \left(\frac{\partial E}{\partial G_k} * \frac{G_k}{E} \right) * \left(\left(\frac{\partial V_k}{\partial Y} * \frac{Y}{V_k} \right) - 1 \right) \quad (5)$$

ANNEXE II: BIOGRAPHIE:

- ✓ **Rapport sur les assises nationales sur l'industrialisation au Burkina Faso**, novembre 2007.
- ✓ **Stratégie Nationale d'Industrialisation du Burkina Faso 2019-2023.**
- ✓ **Afesorgbor, S., & Van Bergeijk, P. (2011).** Multi-membership and the effectiveness of regional trade agreements in western and southern Africa: A comparative study of ECOWAS and SADC. Institute of Social Sciences Working Paper, (520), 40.
- ✓ **Agbahoungba, L., & Thiam, I. (2018).** Effets du commerce Extérieur sur la croissance économique en zone CEDEAO. Munich Personal Repec Archive, 21.
- ✓ **Anselin, L., Varga, A., & Acs, Z. (1997).** Local geographic spillovers between university research and high technology innovations. Journal d'économie urbaine 42 (3), 422-448.
- ✓ **Antweiler, W., & Trefler, D. (2002).** Increasing Returns and All That: A View from Trade. American Economic Review 92 (1), 93-119.
- ✓ **OUEDRAOGO (2023 : Effets du Commerce international sur la croissance économique et la création d'emplois décents au Burkina Faso.**
- ✓ **Zerbo, A. (2010).** Croissance économique, commerce international et emploi décent : cas du Burkina Faso. Document de travail, 156.
- ✓ **Zerbo, A. (2011).** Quels itinéraires d'intégration au commerce mondial pour plus d'emplois décents ? Groupe d'Economie du Développement de l'Université Montesquieu Bordeaux IV.
- ✓ **Zerbo, A. (2017).** Croissance économique et chômage : les fondements de la Loi d'Okun et le modèle IS-LM-LO. Document de travail, 176.